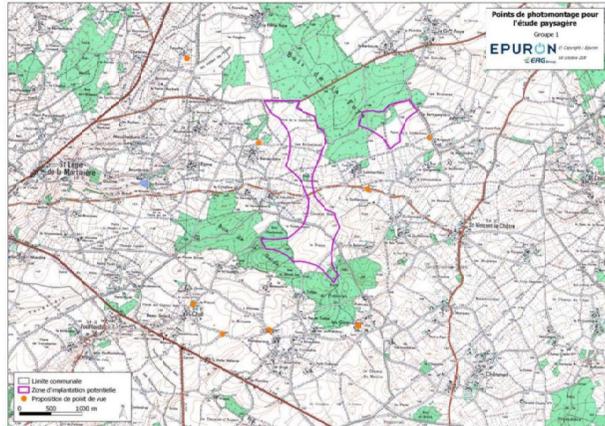


- la sortie de l'Artigault.
De cet emplacement, il y a vue sur les 2 zones retenues pour le projet.

Tous ces « meilleurs » emplacements sont reportés sur la carte qui suit.



Ecologie

Le groupe partage sa connaissance de la faune du territoire. Sur la zone d'implantation du projet, il fait état de la présence de :

- chevreaux, de lièvres et de sangliers,
- faisans et de percois,
- chauves-souris
- Le groupe pointe les lieux dits : Fréteveau et la Groie.
- chouettes chevêches et de buses.

Il mentionne également l'existence de sentiers de chasse dans le Bois de la Garde et fait état d'un corridor que le gibier emprunte régulièrement, entre le Bois de la Garde et le Bois de la Foye.

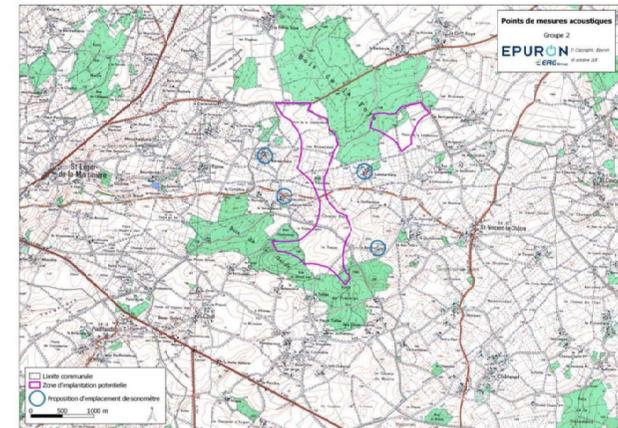
Groupe 2

Acoustique

Le groupe propose comme « meilleurs » emplacements pour installer des sonomètres :

- emplacements prioritaires :
 - la Bernardière,
 - la Braudière, et
 - la Lambertière.
- emplacement secondaire :
 - la Balatrie.

Tous ces « meilleurs » endroits sont reportés sur la carte qui suit.

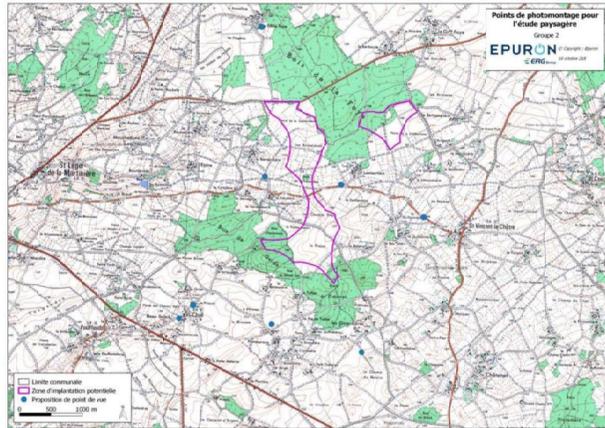


Paysage

Le groupe propose comme « meilleurs » emplacements pour prendre des photomontages :

- emplacements prioritaires :
 - point haut entre la Bernardière et la Braudière
 - sortie de la Lambertière en direction de la Braudière
 - sortie sud de la Petite Foye
 - nord de Pommeroux, à la hauteur de la dernière ligne d'habitation, et
 - sud du hameaux les Giraudières au niveau du chemin Le Champ du Moulin.
- emplacements secondaires :
 - église de Chail, et
 - sortie Nord Ouest de Saint Vincent la Châtre sur la route RD 305.

Tous ces « meilleurs » emplacements sont reportés sur la carte qui suit.



Ecologie

Le groupe partage sa connaissance de la faune du territoire. Sur la zone d'implantation du projet, il fait état de la présence de :

- vanneaux et de pluviers, Ces o seaux se déplacent le jour.
- buses au printemps, d'engoulevents et de bécasses,
- lièvres et de chevreuils,
- chauves-souris, et
- chouettes chevêches.

Le groupe mentionne qu'il y a des ruches sur la zone d'implantation du projet. Il attire également l'attention sur le passage du gibier entre les bois qui se trouvent à chaque extrémité de la zone projet.

Groupe 3

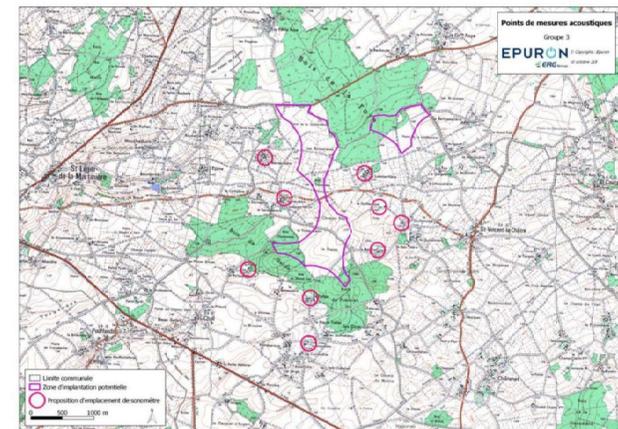
Acoustique

Le groupe propose comme « meilleurs » emplacements pour installer des sonomètres :

- emplacements prioritaires :
 - la Bernardière,
 - la Braudière,
 - la Lambertière, et
 - la Ballaterie.
- emplacements secondaires :
 - la Gaillardière,
 - la Tallée,
 - le Pinier
 - la Giraudière, et
 - la Guillonnière.

Tous ces « meilleurs » emplacements sont reportés sur la carte qui suit.

Le groupe propose également la constitution d'un Comité de suivi post-construction du parc qui comprendrait des élus, des habitants du territoire et des chasseurs notamment.



Paysage

Le groupe propose comme « meilleurs » emplacements pour prendre des photomontages et classé par ordre de priorité décroissante :

- le Plan du Cèpe,